



Le 14 juin 2019

M^e Adina Georgescu
Ligne directe : 514.871.5494
acgeorgescu@millerthomson.com

PAR SDE ET PAR COURRIER

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria - Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : 3^{ième} demande amendée pour la fermeture réglementaire des livres de Gazifère Inc. pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demandes de modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1^{er} janvier 2019 et du 1^{er} janvier 2020
Dossier de la Régie : R-4032-2018
Notre dossier : 111216.0096 (Phase 5)

Chère consœur,

La présente fait suite à notre lettre du 17 mai 2019, ainsi qu'à la lettre de la Régie du 24 mai 2019 demandant à Gazifère de l'informer, au plus tard le 14 juin 2019, de la date à laquelle Gazifère sera en mesure de déposer la preuve relative à la phase 5 (fermeture réglementaire des livres 2018) dans le cadre du dossier mentionné en rubrique.

Tel que mentionné dans notre lettre du 17 mai dernier, Gazifère a mis tous les efforts requis afin d'identifier la solution la plus appropriée pour corriger l'erreur identifiée dans la réalisation des états financiers de l'entreprise affectant l'année 2018 ainsi que plusieurs années antérieures.

Les démarches de Gazifère sont maintenant à l'étape de l'échange d'information avec les auditeurs de l'entreprise afin d'en arriver, au courant des prochains jours, à une décision finale pour solutionner cette situation. Une fois ces dernières démarches complétées, Gazifère pourra finaliser la fermeture de ses livres pour l'année 2018. Ce n'est qu'à ce moment qu'il lui sera possible de déterminer la date à laquelle elle sera en mesure de déposer la preuve relative à la phase 5 du présent dossier.

Pour ces raisons, Gazifère demande donc à la Régie de lui accorder un délai additionnel jusqu'au 21 juin 2019 pour l'aviser de l'état d'avancement de la situation et, si cela est possible à ce moment, de la date du dépôt de la preuve relative à la phase 5 du présent dossier.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON sencl

Adina Georgescu

ACG/

c.c. (par courriel seulement)
Me Guy Sarault (ACIG)
Me Pierre-Olivier Charlebois (FCEI)
Me Steve Cadrin (ACEF de l'Outaouais)
Me Dominique Neuman (S.É.-AQLPA)
Me Geneviève Paquet (GRAMÉ)